



# LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES DANS LA RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES DANS L'AGRICULTURE ET LA TRANSITION VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS DURABLES EN AFRIQUE

## CONCEPT NOTE

**Une réunion conjointe entre la FAO, IISD, EALA, Parlement panafricain, parlement de  
la CEDEAO**

### **Réunion virtuelle**

Le secteur agricole joue un rôle prépondérant sur les individus et le développement . Investir dans l'agriculture et les systèmes alimentaires est essentiel pour soutenir la croissance économique, réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, contribuer au développement rural et créer des opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes, les femmes et d'autres groupes sociaux vulnérables. Dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, des investissements supplémentaires dans l'agriculture sont nécessaires pour réduire ses conséquences et soutenir les efforts de relance, en vue de garantir notamment la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Il est important de souligner que tous les types d'investissements ne sont avantageux; certains investissements comportent des risques importants pour tous les acteurs concernés. Par exemple, les acquisitions de terres à grande échelle effectuées sans une diligence raisonnable rigoureuse et sans consultation sérieuse de toutes les parties prenantes concernées peuvent causer des difficultés et produire des effets négatifs pour les communautés rurales et pour l'environnement. Par conséquent, afin de générer des avantages durables pour tous, il est essentiel de veiller à plus d'investissement mais surtout de meilleurs investissements, lesquels donnent la priorité à la sécurité alimentaire et à la nutrition des populations, soutiennent le travail décent, garantissent les droits fonciers et les ressources, reconnaissent la participation à la consultation et protègent les plus vulnérables.

Issus d'un consensus international, les *Principes pour l'investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires (Principes RAI du CSA)*, adoptés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2014, servent de cadre pour guider les actions de toutes les parties prenantes engagées dans les systèmes agricoles et alimentaires. Ils définissent des principes qui contribuent à promouvoir des investissements



responsables qui sont indispensables, à améliorer les moyens de subsistance, et à se prémunir contre les risques et à les atténuer.

L'adoption des *Principes du CSA-RAI* ne se traduit pas systématiquement par des résultats positifs. Les *Principes* ont un caractère volontaires et non contraignants et par conséquent ils doivent être intégrées dans le cadres normatif des pays grâce au travail des parlementaires et des conseillers parlementaires afin d'inciter un réel changement au niveau national et régional. L'Agenda 2030 reconnaît par ailleurs, le « rôle clé des parlements nationaux par l'adoption de lois et l'approbation de budgets, ainsi qu'assurer un suivi de la mise en œuvre effective des engagements ».

La position stratégique des parlementaires est fondamentale. Ils peuvent, d'une part promouvoir le renforcement des investissements publics responsables dans le secteur agricole, par exemple pour de la fourniture de biens et de services publics, y compris des infrastructures, de l'énergie, de la recherche et du développement en particulier dans les zones rurales. Ils peuvent aussi contribuer à mettre en place les conditions nécessaires pour accroître les investissements privés responsables réalisés par les petits exploitants, par les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des jeunes et des femmes, par les entreprises moyennes et par les investisseurs de l'agroalimentaire à plus grande échelle, tout en veillant à ce que des garanties bien définies soient mises en place pour protéger les intérêts légitimes et prévenir les dommages causés à l'environnement et aux communautés. Enfin, ils peuvent mettre en place des mesures qui facilitent la complémentarité entre différents types d'investissements. Les parlementaires et les conseillers parlementaires jouent également un rôle clé dans la sensibilisation du public aux défis et aux opportunités liés à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, et faire en sorte que les investissements ne mettent pas en danger les groupes vulnérables.

En 2020, forts de leur expérience à collaborer avec les parlementaires, la **FAO et IISD se sont associées pour élaborer un guide pratique qui donne un aperçu complet et systématique du rôle que les parlementaires peuvent entreprendre dans la création d' « environnements favorables » dans les divers domaines liés à l'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.** Ce guide comprend des notes d'orientation, des exemples de législation et des bonnes pratiques

#### *Objectifs de la réunion virtuelle*

La FAO, IISD, le Parlement panafricain, EALA et le Parlement de la CEDEAO organiseront conjointement une rencontre virtuelle sur « le rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements responsables dans l'agriculture et la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique ». Cette réunion vise à :

- i. *Sensibiliser* à l'importance de l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes pour la réalisation des ODD ;



- ii. *Réunir des parlementaires* et stimuler une conversation sur le rôle qu'ils peuvent concrètement jouer dans le promotion des investissements agricoles responsable en Afrique ;
- iii. *Lancement d' "Investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires : Un guide pratique pour les parlementaires et les conseillers parlementaires"*.

### *Structure de l'évènement*

L'évènement sera organisé en ligne le 15 décembre 2020. Il durera environ 1h30 et sera structuré en une série de présentations et de discussions qui se dérouleront en anglais et en français (l'interprétation sera assurée).

### *Participants ciblés*

L'évènement réunira des membres du Parlement panafricain, de EALA et du Parlement de la CEDEAO, des conseillers parlementaires à ceux qui travaillent avec les alliances parlementaires de la FAO et de IISD. La rencontre est ouverte aux parlementaires et aux conseillers d'autres régions et à toute personne intéressé.

### *Contexte régional*

L'évènement proposé s'inscrit dans le cadre de l' *Initiative Hand-in-Hand*, une initiative de la FAO visant à accélérer la transformation agricole et le développement rural durable afin d'éliminer la pauvreté et d'éradiquer la faim et toutes les formes de malnutrition. Des investissements accrus contribueraient également à la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)* et de la *Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie*, adoptée en 2014 par les États membres de l'UA dans le but d'accroître le financement des investissements dans l'agriculture, de stimuler la production et la productivité et de créer des possibilités d'emploi pour au moins 30 % des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles.

Les États membres de l'UA ont également adopté les *Principes directeurs relatifs aux investissements fonciers à grande échelle en Afrique* en 2014 afin de faciliter la mise en œuvre de la *Déclaration de l'UA sur les enjeux et défis fonciers en Afrique* et du PDDAA et fournir des orientations politiques pour améliorer la gouvernance des investissements fonciers et agricoles à grande échelle et garantir que les investissements fonciers profitent aux États membres, aux investisseurs et aux principales parties prenantes.

Les parlementaires africains se sont fait le chantre d'un investissement plus important, meilleur et équitable dans l'agriculture à partir de 2011 grâce à une campagne continentale de quatre ans conduit par le Parlement panafricain en collaboration avec les organes parlementaires régionaux, la CUA, le NEPAD et l'Institut international du développement durable (IISD). La campagne était intitulée « Tirer profit des investissements : la réponse parlementaire à la ruée vers les terres ». Cette première



phase était axée sur la sensibilisation sur les impacts des investissements fonciers à grande échelle. Une seconde phase a débuté en 2014 et portait sur la nécessité de renforcer le cadre juridique et politique des investissements agricoles dans les pays en développement, afin d'orienter les investissements étrangers dans les systèmes agricoles et alimentaires vers des résultats de développement durable qui bénéficient aux populations rurales pauvres. Conduite par IISD en collaboration avec des parlementaires africains, l'initiative porte sur l'amélioration de la transparence et du renforcement des cadres juridiques relatifs aux investissements durables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et le soutien à la mise en œuvre des Principes du CSA-RAI.

Avec le soutien de IISD, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) et le Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est ont élaboré *le modèle de contrat de la CAE pour les investissements dans l'agri business*. Conçu comme un moyen d'améliorer les cadres juridiques et politiques dans la région afin de promouvoir des investissements durables et responsables, le modèle de contrat se veut être une référence régionale basée sur les normes, les principes et les meilleures pratiques internationales. Le modèle de contrat joue un rôle en exigeant que l'investisseur se conforme aux lois et règlements existants, sous peine de voir le contrat résilié.

En 2016, les 250 membres du Parlement panafricain (PAP) ont créé *l'Alliance parlementaire panafricaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle* (PAPA-FSN) dans le cadre d'un protocole d'accord avec la FAO. Dans le cadre de cet accord, une coopération technique pourtant sur le renforcement de capacité a été fournie aux parlementaires africains. Les formations portaient tant sur les politiques, l'égalité hommes femmes, que sur les systèmes alimentaires durables, les régimes alimentaires sains, l'accès aux ressources naturelles. Des sessions spéciales sur les investissements responsables dans l'agriculture ont été menées. La nécessité d'investir à la fois plus et mieux a été soulignée lors de ces réunions, car les députés ont partagé des histoires sur la déforestation, la dégradation des sols, l'expulsions forcées et de terres inexploitées en raison d'investissements agricoles. Au niveau national, plusieurs activités de formation ont été développées au Cameroun, en Sierra Leone, en Ouganda et à Madagascar. Ces trois derniers pays ont formé des alliances parlementaires nationales et ont réaffirmé leur engagement sans équivoque à progresser sur ces questions.

En 2019, lors d'une session plénière, le Parlement panafricain a approuvé *le projet de loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique* et a autorisé la tenue de consultations régionales portant sur ce document. La deuxième consultation aura lieu en novembre 2020 et est conduite sous l'égide de la FAO en collaboration avec l'Agence de développement du Nouveau partenariat pour l'Afrique (NEPAD) et le Département de l'économie rurale et de l'agriculture (DREA) de la Commission de l'Union africaine. L'étape finale consiste à présenter la version définitive au Comité technique spécialisé de l'Union africaine en vue de son adoption finale.

Les pays membres de la CEDEAO ont été chargés d'appliquer des lois agricoles inclusives et respectueuses de l'égalité de genre afin d'accroître la production et



d'améliorer la chaîne de valeur pour atteindre l'objectif « Faim Zéro » en Afrique d'ici 2025. Afin d'encourager des investissements agricoles inclusifs et équitables en termes de genre dans les pays de la CEDEAO, qui favorisent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté, le Parlement de la CEDEAO a lancé en décembre 2018 son premier réseau parlementaire axé sur l'égalité de genre, les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le réseau, soutenu par la FAO, IISD et Oxfam, cherche à créer un espace de dialogue politique et à donner aux parlementaires de la CEDEAO les connaissances et les compétences nécessaires pour plaider en faveur d'un investissement agricole équitable pour les hommes et les femmes et pour influencer les processus politiques au niveau local, national et régional.

Enfin, pour aborder les enjeux de la pandémie et permettre un échange des connaissances et des expériences, en juin 2020 s'est ouvert un dialogue crucial sur *la réponse des parlementaires aux impacts de la COVID-19 sur l'égalité de genre, la sécurité alimentaire et la nutrition*. Modéré par la FAO, IISD et OXFAM avec des parlementaires d'Afrique et d'autres régions, les participants ont souligné la nécessité d'une action mondiale pour lutter contre les conséquences de la COVID-19 et ont déclaré qu'ils " (...) *plaideront pour un investissement accru et de meilleure qualité dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, et pour les droits des femmes rurales à l'égal accès et contrôle aux ressources productives, à la terres, aux services, aux institutions et aux opportunités économiques*".